

ATTESTATION DE RÉUSSITE

Je soussigné **BORTOLAN Alex**
Président du jury
au Centre d'examen de : **NOUR-SOULTAN (KAZAKHSTAN)**

atteste que :

BAYADILOVA Akmaral
née le 18/10/1999 à Semey (KAZAKHSTAN)
de nationalité : **KAZAKHSTANAISE**
n° de candidat : **073032-001194**

a présenté avec succès les épreuves de l'examen :

DELFB2

Niveau **B2** du Cadre européen commun de référence pour les langues

session : **2021-12-T**

à : **Alliance Française de Nour-Soultan**

avec les résultats suivants :

ÉCRIT	Compréhension	note :	18,50 / 25	NOTE FINALE : 67,00 / 100
	Production	note :	15,00 / 25	
ORAL	Compréhension	note :	17,00 / 25	
	Production	note :	16,50 / 25	

fait le **27/12/2021**

le **Président du jury**



Le DELF et le DALF comportent 7 diplômes indépendants :

DELF A1.1	DELF A1	DELF A2
	DELF B1	DELF B2
	DALF C1	DALF C2

Le présent document atteste de la réussite au diplôme correspondant, en l'attente de la délivrance du diplôme définitif.

Important : cette attestation comporte votre numéro d'identification DELF-DALF. Ce numéro est définitif. Vous devez le communiquer à chacune de vos inscriptions, dans le même centre d'examen ou dans un centre différent.

Cette attestation est délivrée en un seul exemplaire. Aucun double ne pourra être établi. Ne vous en dessaisissez jamais.